



## Compte rendu de la CAPL N° 3 de mutations locales du 03 juillet 2014

### **Filière gestion publique**

Pour la direction ex-591 :22 demandes ont été déposées 11 agents ont obtenu leur 1er vœu  
11 demandes en local,9 agents ont eu satisfaction dont 4 leur 1er vœu

Plusieurs postes ont été gelés par la direction :

- 1 poste à la trésorerie de Cassel
- 1 poste à la trésorerie de Wasquehal
- 1 poste à la pairie départementale.
  
- 1 poste en surnombre à la trésorerie de Bergues

Pour la direction ex-592 : 1 demande de mutation et 2 en local.1 agent a eu satisfaction.

Les élus de la CGT Finances Publiques sont intervenus pour dénoncer le fait que les 18 agents nommés sur la Direction ne connaîtront leur affectation qu'après le 22 juillet date de la CAP locale des cadres B.

A cette remarque la direction a répondu que ces demandes seraient examinées lors des mesures de gestion et que les affectations tiendraient compte des vacances d'emploi sur la direction, du profil et des cas particuliers signalés.

C'est une dérive inadmissible aux règles d'affectation commune ,qui s'ajoute aux suppressions d'emplois subies par les agents.

Compte tenu de la pauvreté du mouvement et de la gestion à postériori ,sans visibilité d'une vingtaine d'agents, les élus CGT se sont prononcés contre ce mouvement local.

### **Filière fiscale**

Pour la direction ex-591 : 23 demandes ont été déposées,14 ont obtenu leur 1er vœu  
41 demandes en local 25 ont été satisfaites et 19 agents ont obtenu leur 1er vœu

Pour la direction ex-592 : 6 demandes ont été déposées 3 agents ont obtenu leur 1er vœu  
12 demandes en local, 8 ont été satisfaites et 5 agents ont obtenu leur 1er vœu

La direction a décidé de geler un poste au SPF d'Avesne sur Helpe ainsi qu'un poste au PTGC de Valenciennes.

Suite à ce mouvement local, il reste encore plus de 50 postes vacants, 17 agents en surnombre ainsi que 12 agents affectés à la disposition du directeur.

De même que pour la filière gestion publique, ces agents ne connaîtront leur affectation qu'après le 22 juillet date à laquelle seront actées les mesures de gestion .

La CGT Finances Publiques a rappelé à la parité administrative le caractère scandaleux de cette pratique qui perdure et s'aggrave d'années en années.

Tous les dossiers confiés à la CGT Finances Publiques ont été évoqués et défendus par les élus non seulement au regard des situations personnelles mais aussi dans un contexte où la situation de l'emploi est au cœur des CAP de mutation.

Les élus se sont prononcés contre ce mouvement famélique et non contre les agents concernés victimes des suppressions d'emplois, des vacances d'emplois et de leurs conséquences sur les conditions de travail.

**Les élus CGT Finances Publiques de la CAP locale N°3**